

La Voix des Francs Catholiques



Blanche de Castille, épouse Louis VIII en 1200,
reine de France, mère de saint Louis

Numéro 31

Janvier 2014

Gesta Dei per francos

Éditorial

Dans une première partie Ernest Larisse nous présente un texte inédit de 1927 du Marquis de la Franquerie, qu'il réactualise et enrichit de notes et de deux annexes très instructives. Ce texte montre très clairement que l'action d'infiltration maçonnique dans l'Église ne date pas du Concile Vatican II, mais bien d'avant, ce dernier étant l'aboutissement du complot, la prise en main des structures de l'Église par la maçonnerie, réalisant ainsi l'éclipse de l'Église annoncée par Notre-Dame de la Salette et Notre-Dame de Fatima, dans son troisième secret que nous avons publié récemment :

« ...Satan marchera au milieu de leurs rangs, et à Rome, il y aura des changements. Ce qui est pourri tombera, et ce qui tombera, ne se relèvera plus. L'Église sera obscurcie et le monde bouleversé par la terreur... »¹

En deuxième partie, nous avons cru bon de rappeler l'enseignement de la théologie sur les causes qui séparent le baptisé du corps de l'Église, et à la lumière de cet enseignement de la Foi, nous en risquons une application à la situation actuelle. Puisse cette étude aider à la conservation de la Foi attaquée de toute part en ces temps d'apostasie générale.

En fin de revue on trouvera aussi une note d'Ernest Larisse sur les Illuminati, suite à la parution d'un livre qui tente de reléguer la réalité du complot mondial des Illuminati au rang du mythe. Mais les faits sont là !

Cette année 2014 sera l'occasion de commémorer trois événements majeurs :

1°) le 800^{ème} anniversaire de la naissance de saint Louis (25 avril 1214), modèle des rois chrétiens, que nous devons mieux connaître pour mieux l'invoquer dans notre situation de détresse.

Voici les ouvrages que nous avons publiés à ce sujet :

¹ Le Troisième secret de Fatima, par Franco Adessa, 22 p., 4 €, éditions Saint-Remi, août 2013

- VIE ET VERTUS DE SAINT LOUIS, d'après Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite, par René de Lespinasse, 221 p., 16 €
- LA FRANCE SOUS SAINT LOUIS ET SOUS PHILIPPE LE HARDI, par Lecoy de la Marche, 255 p., 18 €
- LE TREIZIEME SIECLE LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE, par Lecoy de la Marche, 366 p., 26 €

Et nous annonçons la parution prochaine pour cet anniversaire de :

SAINT LOUIS, SON GOUVERNEMENT ET SA POLITIQUE par Lecoy de la Marche

2°) Le 100^{ème} anniversaire de la mort du grand pape saint Pie X (2 août 1914), pourfendeur du modernisme. Voici les ouvrages déjà publiés que nous recommandons :

- PIE X : ESSAI HISTORIQUE, (I) : DE RIESE AU VATICAN. (II). DU VATICAN A LA GLOIRE DU BERNIN, par Pierre Fernessole, 2 vol., 792 p., 50 €
- CATECHISME DE SAINT PIE X, 132 p., 14 €
- LETTRE ENCYCLIQUE "PASCENDI" sur le modernisme, 42 p., 5 €
- QUEL AGE POUR LA PREMIERE COMMUNION ? par saint Pie X, 12 p., 3 €
- LA FRANCE SAUVÉE DU SCHISME ET DE L'HERÉSIE PAR SA SAINTETÉ PIE X, par l'abbé Barbier, 86 p., 9 €

Et nous annonçons pour cette année la publication des Actes de saint Pie X. (8 vol. français-latin)

3°) le 100^{ème} anniversaire de la première guerre mondiale. Nous invitons nos lecteurs à se plonger dans l'ouvrage qui nous semble le plus important pour remonter aux causes d'un si grand châtiement que fut cet évènement :

- LES POURQUOI DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE, par Mgr Henri Delassus, 3 vol., 1388 p., 79 €

Dans le n°6 de *La Voix des Français*, nous avons consacré un article à cet ouvrage, nous y renvoyons le lecteur. Rappelons ceci : « Voici un livre qui n'est pas une vulgaire chronique des événements, mais une digne contribution à la philosophie de l'histoire pour le temps présent il est bien fait pour plaire à tout esprit réfléchi, avide de vues larges et grandes. En face des terribles calamités dont nous avons fait la dure expérience et qui semblent n'être pas encore à leur fin, l'auteur se demande : « POURQUOI *cette* guerre si longue et si cruelle ? » Et s'élevant immédiatement au-dessus des *causes inférieures*, pour

considérer, dans les événements, l'action et la disposition de la *divine Providence*, il s'attache à nous faire voir dans la guerre mondiale, en particulier pour la France, « *un châtement du péché de la nation et des fautes personnelles* » : la « *réponse de la Justice divine* » aux débordements de l'iniquité dans le monde.

Il y a eu depuis une 2^{ème} guerre mondiale et les hommes n'ont toujours pas compris, si bien que la main de Dieu s'appesantit toujours plus sur l'humanité pécheresse menacée maintenant d'une 3^{ème} guerre mondiale, annoncée par la Très Sainte Vierge Marie dans ses messages de la Salette et de Fatima.

Nous vous signalons aussi ces ouvrages pour vous replonger dans l'ambiance de cette grande guerre :

- LÉON BOURJADE, OFFICIER AVIATEUR ET MISSIONNAIRE EN NOUVELLE-GUINÉE, 377 p., 27 €. Extraordinaire aventure de ce héros français, séminariste, militaire, as de l'aviation, devenu prêtre et missionnaire chez les papous.

- ANECDOTES ET PAYSAGES DE GUERRE 1914 – 1918, par le colonel G. Du Bourg, 155 p., 14 €

- MES PRISONS, MES PRISONNIERS DE GUERRE, MON VILLAGE., par l'abbé Augustin Aubry, 336 p., 24 €

Nous présentons à tous nos abonnés et lecteurs nos meilleurs vœux les plus chrétiens, en espérant que nos publications vous aiderons à traverser les épreuves que nous subissons de la part de ce monde satanique, et celles qui nous attendent.

Merci aussi à tous ceux qui nous ont témoigné leur soutien et leurs encouragements pour notre maison d'édition.

Que le Bon Dieu et sa Très Sainte Mère vous viennent en aide.

Bruno Saglio

Trésors des Auteurs Anti-Libéraux

« Le Plan Judéo-Maçonnique contre l'Église »

par
le Marquis de La Franquerie (1927)

PRÉSENTATION

par Ernest Larisse

Sous le pseudonyme de Louis de Beslon, le Marquis de La Franquerie publiait dans la livraison de juillet-août 1927 du « *Bloc Catholique* », dirigé alors par le vaillant publiciste Félix Lacoïnta, un article intitulé « **Le Plan Judéo-Maçonnique contre l'Église** ».

Déjà bien au courant de la question subversive, formé par Mgr Jouin et nommé par le vénérable prélat rédacteur-en-chef de la « *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* » (en 1926) – suite à l'affaire de la condamnation de l'« Action Française »¹ - le Marquis de La Franquerie collaborait par ailleurs à la pugnace revue toulousaine « *Le Bloc Anti-Révolutionnaire* » qui prendra par la suite le nom de « *Bloc Catholique* ».

Le Marquis y donnait non seulement des articles anti-subversifs mais aussi des articles centrés sur la « *Mission de la France* » dont il était devenu un spécialiste. Son livre fameux, plein de foi et d'espérance, « *La Mission Divine de la France* »², paru en 1926, avait été préfacé par Mgr Jouin...

Dans le « Bloc » de F. Lacoïnta, le Marquis de La Franquerie défendait l'Église, la France Monarchiste et dénonçait les exactions de l'Ennemi car la défense de la foi va de pair avec la dé-

¹ Mgr Jouin souhaitait ne plus apparaître en première ligne et préférait alors la fonction essentielle du conseiller, du formateur...

² Réédité aux ESR ; la totalité de son œuvre y est en cours de réédition.

nonciation des fauteurs de trouble. L'un ne va pas sans l'autre : le combat pour les droits de Dieu s'accompagne obligatoirement du combat contre la Synagogue de Satan ! C'est bien là le comportement d'un anti-libéral qui consiste à défendre la vérité et à désigner l'Ennemi, et même de le désigner **nommément**, comme le recommandait le maître en ce domaine, l'espagnol Don Sarda y Salvany¹. Le Marquis désirait correspondre, coûte que coûte, à la consigne de Léon XIII : « *Arracher son masque à la franc-maçonnerie et la montrer telle qu'elle est* », sous son véritable jour, et non pas telle qu'elle aime à se présenter pour mieux tromper son monde.

C'est aussi dans le « *Bloc Catholique* » que son directeur – Félix Lacoïnta – publia, en 1929, plusieurs articles retentissants sur l'affiliation maçonnique (et à l'O.T.O., s'il vous plaît !) du Cardinal félon **Rampolla**². Celui de juin-juillet 1929, qui racontait

¹ Auteur du fondamental « **Le Libéralisme est un péché** », et de nombreux autres titres qu'il serait opportun de traduire en français (son œuvre comptant une dizaine de volumes). Avis, donc, aux lecteurs compétents en espagnol, qui seraient disponibles pour traduire ce prince de l'antilibéralisme. Le seul autre titre disponible en français est sa somme en 3 volumes : « **Le Mal Social** » (Lethielleux, 1890), réédité et disponible aux éditions Saint-Remi.

² Voir l'ouvrage de **Craig Heimbichner ; « Du Sang sur l'Autel. Histoire Secrète de la Société Secrète la plus dangereuse au Monde »** (ESR), consacré à l'O.T.O. (Ordo Templi Orientis), immonde secte de la Haute Maçonnerie à laquelle était affiliée le félon Cardinal Rampolla, Secrétaire d'État de Léon XIII, 2^e personnage du Vatican, traître qui aurait pu être élu sur le Siège de St Pierre s'il n'y avait pas eu le veto de l'Empereur d'Autriche, averti par l'abbé Jouin. Ce veto nous valut l'élection de St Pie X. Mais la Secte saura se venger en 1918 en démembrant l'Autriche-Hongrie et en y assassinant la Monarchie. Le dernier empire catholique au monde avait vécu... Voir pour les détails de cette « exécution », l'ouvrage de François Fejtö : « *Requiem pour un Empire Défunt. Histoire de la Destruction de l'Autriche-Hongrie* » (Lieu Commun, 1988). En ce qui concerne l'O.T.O., citons deux membres connus : en France, **Christian Bouchet** (auteur de plusieurs ouvrages sur le luciférien **Aleister Crowley** (éminent membre de l'O.T.O. et de la Golden Dawn) ; Bouchet est en outre très en cour dans les milieux d'Extrême et Nouvelle Droite, notamment dans le FN qui n'en finit pas de se décomposer et constitue une superbe voie de garage ! En Italie, signalons **Massimo Introvigne**, fondateur du CESNUR (Centre d'Etudes sur les Nouvelles Religions), lié au Réseau Poulat, auteur de la très fouillée (et pour cause !) et très orientée (bien sûr) « **Enquête**

DES CAUSES QUI SÉPARENT LE BAPTISÉ DU CORPS DE L'ÉGLISE

Dans cet article, nous allons apporter les preuves, que l'Hérésie, l'Apostasie et le Schisme séparent *ipso facto* (par le fait même) du corps de l'Église, ainsi que l'Excommunication prononcée par l'autorité légitime (qui elle nécessite une déclaration nominative)

Il est de foi que le baptisé est constitué membre de l'Église. Cependant le baptême est un sacrement qui imprime un caractère indélébile dans l'âme, qui par conséquent ne peut être réitéré. On se demande donc si on peut perdre la qualité de membre de l'Église ; existe-t-il des causes par lesquelles les baptisés puissent ne plus être membre de l'Église ?

QUELQUES NOTIONS À CONNAÎTRE

L'hérétique est celui qui après avoir reçu le baptême nie (ou met en doute) avec pertinacité une des vérités à croire de foi divine et catholique.

L'apostat est celui qui après avoir reçu le baptême renonce avec pertinacité à toute la foi chrétienne.¹

Les distinctions suivantes conviennent à l'hérétique et à l'apostat :

L'hérétique matériel est celui qui nie une vérité à croire de foi divine et catholique, mais à cause d'une ignorance invincible ou d'une erreur de bonne foi.

¹ S. Th., 2.2. q.11 a.2 ad 3 ; CIC 1325 § 2.

La bonne foi dans celui qui se trompe est le jugement prudent par lequel celui qui se trompe pense ne pas se tromper mais au contraire être dans le vrai.

L'hérétique formel est celui qui nie une vérité de foi à cause d'une ignorance qu'il peut vaincre ou à cause d'une erreur ou d'un doute de mauvaise foi.

L'hérétique manifeste est celui dont l'erreur ou le doute dans la foi, ne peut être caché d'aucune manière.

L'hérétique occulte est celui dont l'erreur ou le doute dans la foi peut demeurer suffisamment caché.

L'hérétique public est celui qui adhère ouvertement à une des sectes hérétiques.

L'hérétique privé est celui qui adhère ouvertement à aucune des sectes hérétiques.

Le schismatique est celui qui après réception du baptême refuse de se soumettre au Souverain Pontife, ou refuse la communion avec des membres de l'Église qui lui sont soumis.¹ Le *schismatique* peut aussi être matériel ou formel, occulte ou manifeste, privé ou public.

L'excommunication est une censure ou une peine par laquelle l'homme baptisé coupable ou obstiné est exclu de la communion des fidèles, jusqu'à ce que revenant de sa culpabilité il soit absout.

On peut la dire **formelle** lorsqu'elle atteint un homme vraiment coupable et obstiné.

On peut la dire **matérielle** si elle est prononcée contre un sujet qui est présumé coupable et obstiné à cause d'une erreur invincible, sans laquelle il ne serait pas ainsi obstiné.

Elle peut être **totale** ou **partielle** selon que l'excommunication exclut en toutes choses de la communion des fidèles ou seule-

¹ S. Th., 2.2. q.39 a.1 ; CIC 1325 § 2. Cf. Rom. XII, 6,16

ment dans quelques biens qui tombent sous la juridiction de l'Église. Mais les biens surnaturels internes, comme la grâce sanctifiante et les vertus infuses, ne sont pas enlevés par la censure.

On appelle **vitandus** (à éviter) l'excommunié qui a été exclu nominativement de la communion des fidèles par le Saint Siège, soit par le droit lui-même, soit par un décret public où il est nominativement dénoncé comme *vitandus*.¹

L'excommunication parfaite est celle par laquelle le Saint Siège a l'intention de séparer du corps même de l'Église, un homme coupable et obstiné. Donc outre la privation des biens spirituels qui tombent sous la juridiction de l'Église, à l'excommunication parfaite est attaché particulièrement, et c'est sa spécificité, cette intention manifeste de séparer du corps de l'Église. Mais comme l'intention principale de l'Église est de conduire l'excommunié à la guérison et non à la mort, si l'excommunié revient à la grâce par la contrition et la charité, *ipso facto* (par le fait même) l'excommunication cesse d'être parfaite, bien que juridiquement il demeure excommunié *vitandus*, et il ne peut pas licitement participer à la communion des fidèles jusqu'à ce qu'il soit absout.

Ces notions étant définies, nous pouvons maintenant préciser le sens de cette thèse :

Nous parlons ici de l'Église au sens strict, c'est-à-dire de celle qui a été instituée par le Christ, et de ceux qui sont devenus membre de l'Église par la baptême sacramentel. Nous divisons la thèse en deux parties.

Dans la 1^{ère} partie, nous démontrons que **les hérétiques, les apostats et les schismatiques formels et manifestes** sont ipso facto séparés du corps de l'Église.

¹ CIC. 2241 2247 2258 2343 § 1 n.1